Procès-verbal de la réunion du

Conseil de la vie sociale des Résidences MAREVA

le 30 avril 2025 à Parc Er Vor

Membres présents :

- Représentants des résidents :

  - Madame BRIAND Madeleine
  - Madame GOUGAUD Pierrette
  - Monsieur LE MAYEC Jean-Claude
  - Madame THILLIOU Eliane
  - Monsieur CHOUZENOUX Jacques
  - Monsieur LAUDRIN Gilles
  - Monsieur POUMEROL Jean-Pierre
  - Madame THOMAZO Colette
  - Monsieur RAUT Marcel

- Représentants des familles :

  - Monsieur LE BIHAN Philippe
  - Monsieur MAHEO Jean-Pierre
  - Madame MAHEO LE LEUCH Liliane
  - Madame PRIOUL Christine
  - Madame FREARD Lorraine
  - Madame EVEN Isabelle
  - Mme LE GAL
  - Mme TOULLEC
  - Madame LOBREAUX Odile
  - Monsieur BRIAND Yves
  - Madame RISPE Catherine
  - Madame BERT Annette

- Représentant du Conseil d'Administration :

  - Monsieur ROUILLON Eric

- Représentant du personnel

  - Madame LOUIS Yvanne

Assistaient également à la réunion :

- Madame LECUYER Marie (Directrice)
- Madame FAIVRE Cécile (Cadre de santé – Parc Er Vor)
- Madame CORLAY Catherine (Animatrice - Parc du Carmel)
- Madame NOEL Läetitia (Animatrice - Nymphéas)
- Madame TAMRABET Florence (Animatrice - Parc Er Vor)
- Monsieur GUILLEMETTE Régis (Animateur - Oréades)
- Madame GRANLIN Isabelle (Administration)

Les membres de l'administration se présentent pour les nouveaux membres présents.

- ***Approbation du dernier Procès-Verbal***

Madame LECUYER accueille et remercie les membres présents. Elle est satisfaite de la représentativité de chaque résidence et souligne le nombre important de personnes présentes. Elle souhaite une participation la plus étendue possible des familles et des résidents.

Le compte-rendu n'appelle pas de remarque, il est approuvé à l'unanimité.

- ***Bilan d'activité 2024***

Madame LECUYER présente le rapport annuel d'activité.

En 2024, l'occupation globale des Résidences MAREVA se situe en baisse par rapport à l'année 2023, malgré une forte augmentation de l'hébergement temporaire. Cette augmentation du temporaire constitue un objectif formalisé dans le CPOM, fixé en accord avec l'ARS et le Conseil Départemental. L'objectif d'atteindre 80% d'occupation sur l'hébergement temporaire a été atteint dès la première année.

Sur le plan de l'exploitation, le Compte de Résultat fait apparaître un résultat déficitaire de 370 650,33 €, avec une diminution cependant du montant des CNR accordés. Cela signifie que le niveau de recettes « pérennes » s'est amélioré.

L'exécution budgétaire 2024 a été marquée par :
- la forte diminution des coûts de l'énergie grâce à l'intégration du marché Morbihan Energies,
- une augmentation des charges du Groupe II (charges de personnel) de 2,91% sans augmentation des effectifs,
- et un niveau de recettes quasiment identique à 2023 pour maintenir la trésorerie à flot.

Les Résidences MAREVA proposent trois types d'accueil : hébergement permanent (305 lits dont 42 en unités Alzheimer), hébergement temporaire (6 lits répartis entre les 4 structures) et accueil de jour (10 places au Parc du Carmel), soit un total de 321 lits et places.

On constate une hausse importante de l'activité de l'hébergement temporaire (+50% par rapport à 2023), démarche volontaire inscrite dans le CPOM, en même temps qu'une baisse de l'hébergement permanent due à la "sanctuarisation" des places d'hébergement temporaire et à un processus d'admission de plus en plus laborieux.

Le profil des résidents accueillis montre une population de plus en plus âgée et dépendante. La moyenne d'âge continue d'augmenter, passant de 87 ans et 4 mois en 2023 à 88 ans et 6 mois en 2024. Cette évolution s'accompagne d'une augmentation des besoins en soins et en accompagnement personnalisé.

Le montant total des dépenses constatées en 2024 est de 19 658 046,24 €, soit une évolution des dépenses de 0,36% par rapport à 2023. Le Groupe I (dépenses afférentes à l'exploitation courante) a diminué de 5,27%, principalement en lien avec la diminution des factures d'énergie (gaz notamment).

Le Groupe II (dépenses afférentes au personnel) a augmenté de 2,91% malgré une politique de maîtrise des effectifs. Le Groupe III (dépenses afférentes à la structure) a diminué de 7,70%, notamment grâce à la fin des travaux de charpente à Parc Er Vor.

Le montant total des recettes constatées en 2024 s'élève à 19 287 395,91 €, en diminution de 47 161,98 € par rapport à 2023 (-0,25%). Les recettes du Groupe I ont augmenté grâce à l'application de la coupe Pathos et d'un forfait soins "dynamisé" en année pleine, ainsi qu'à l'augmentation du prix de journée de 10% début 2024.

Dans le cadre de la Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité (DACQ), différents axes et actions de travail de travail ont été menés en 2024 :

- Changement de logiciel qualité
- Nouveau logo et nouvelle charte graphique
- Démarche qualité liée au circuit du médicament
- Actions menées par l'infirmière hygiéniste

Concernant les évènements indésirables, 229 évènements ont été déclarés en 2024 (14 de moins qu'en 2023). Les principales thématiques recensées sont la logistique (29%), les accidents et incidents du travail (24%), la sécurité des biens (12%), et la sécurité des personnes (12%).

S'agissant des bons de travaux, 3906 bons ont été traités par l'équipe technique en 2024, soit 303 de moins qu'en 2023. Cela représente en moyenne 75 bons par semaine pour le personnel technique (15 par jour). La répartition par résidence est la suivante : Parc Er Vor (30,24%), Nymphéas (26,47%), Carmel (23,89%), Oréades (19,41%).

Les perspectives présentées par la Directrice pour 2025 sont les suivantes :
- Stabilisation financière en poursuivant l'amélioration des recettes pérennes
- Optimisation des admissions en révisant le processus interne pour davantage de réactivité
- Poursuite de la démarche d'amélioration continue de la qualité
- Fidélisation du personnel

Les investissements resteront modestes pour ne pas déséquilibrer la trésorerie qui demeure vulnérable, mais l'établissement continuera à améliorer la qualité de vie des résidents et les conditions de travail du personnel.

- ***Tarifs 2025***

Madame LECUYER précise que beaucoup d'établissement sont en difficultés financières. Les tarifs ont augmenté de 5 % par rapport à 2024. Le prix de journée en hébergement temporaire est plus élevé car il y a une surcharge de travail lié aux changements + fréquents de personnes accueillies.

Monsieur LE BIHAN dit que l'augmentation risque de continuer, 9.5 % en 2024, 4.6 % en 2025. Les pensions de retraite dans le même temps n'ont pas augmenté dans les mêmes proportions.

Les tarifs différenciés n'ont pas de sens, il est contre. Il faut en parler afin de mobiliser sur ce sujet.

Mme PRIOUL ajoute que l'Etat n'a pas financé suffisamment le grand âge.

- ***Election du CVS 2025***

Madame LECUYER précise que les dernières élections ont eu lieu en 2022, c'est pourquoi une campagne sera lancée prochainement et communiquée aux familles et aux Résidents.

Monsieur LE BIHAN remarque que beaucoup de personnes sont présentes à la séance. Il apprécie toutes les discussions et à la volonté d'avancer sur différents sujets. Il encourage à se présenter et précise qu'il ne faut pas avoir peur d'y participer.

- ***Retour sur l'enquête Arbytrium 2024***

Madame LECUYER présente une synthèse de l'enquête Arbytrium effectuée en 2024.

73 Résidents, 65 Familles et 50 professionnels ont participés à l'enquête.

8 thèmes sont évalués :

- Relations au sein de la Résidence

63 % des personnes sont plutôt satisfaites des relations au sein de l'Etablissement, toutefois les Résidents estiment qu'ils ne sont pas assez informés sur l'arrivée de nouveaux résidents et professionnels.

Monsieur LAUDRIN précise qu'il y a un besoin de fidélisation du personnel. L'apprentissage est plus long car le personnel tourne énormément. Certains soignants portent le badge avec leur prénom et d'autres non. Il dit aussi que les tables ne sont pas toujours bien mises (manque l'eau parfois).

Madame PRIOUL ajoute que les plans de table changent souvent, ce qui favorise les troubles et les difficultés à se repérer à table. Madame LECUYER précise que c'est à revoir au niveau de l'organisation.

- Qualité de vie des résidents

74 % des personnes sont satisfaites de la qualité de vie, cependant les Résidents aimeraient se sentir plus utiles.

Monsieur POUMEROL intervient pour savoir s'il peut accompagner un résident handicapé pour l'aider. Madame LECUYER lui répond que c'est à voir avec Clara, l'ergothérapeute.

- Choisir et s'approprier son lieu de vie

37 % des personnes sont satisfaites, les Résidents ont la nostalgie de l'ancien chez soi.

- Accéder aux loisirs et à la culture

59 % des personnes sont satisfaites des animations proposées.

- S'informer pour décider et rester utile

43 % des personnes sont satisfaites

- Décider comment je veux être aidé

63 % des personnes sont satisfaites

- Confiance des familles

82 % des familles sont satisfaites

Madame LECUYER ajoute que des Résidents participeront dorénavant aux Commissions de menus.

Madame LECUYER annonce qu'une nouvelle enquête sera lancée prochainement.

- ***Démarche qualité***

Madame LECUYER annonce le changement du logiciel qualité de l'établissement. Il sert notamment pour toute la documentation et la traçabilité. Il assure la gestion des déclarations des « fiches d'événements indésirables » ainsi que la traçabilité, il s'appelle **AGEVAL**.

Elle énumère également la liste des protocoles et conduites à tenir réalisés en 2025 :

- Protocole « denrées alimentaires apportées par les familles »
- Conduite à tenir en cas de disparation
- Conduite à tenir en cas de fortes chaleurs pour les agents techniques
- Conduite à tenir en cas de primo découverte d'un acte sexuel (prise en compte de la vie en collectivité ainsi que des troubles de certains Résidents).

Madame FAIVRE précise qu'il est possible d'apporter des denrées alimentaires dans une boîte hermétique pour leur proche, cependant il ne faut pas les garder plus de 24 heures.

Madame PRIOUL demande si les familles seront informées, Madame LECUYER dit qu'un mémo sera transmis.

Une mise à jour des intervenants libéraux a été effectuée pour une bonne coordination des soins.

Le circuit du médicament sera uniformisé sur les 4 résidences notamment les stupéfiants. Une inspection de l'ARS a eu lieu en 2024 aux Nymphéas.

Monsieur CHOUZENOUX demande si nous travaillons avec la même pharmacie pour toutes les résidences. Mme LECUYER précise que pour les 3 Résidences de Vannes c'est la Pharmacie du Loc et pour Parc Er Vor, la pharmacie des Sources de Meucon.

Une référente hygiène accompagne les professionnels pour les formations d'hygiène et les protocoles en cas d'épidémie.

Un comité anti-chutes est mis en place pour la prévention et à la gestion des risques de chutes. Il est composé de la Cadre de santé de Meucon, un médecin coordonnateur, des 3 ergothérapeutes, 2 infirmières, la secrétaire qualité, l'agent assurant le transport de l'accueil de jour et 4 soignantes. L'objectif est d'analyser les causes de chutes et la mise en place de mesures préventives adaptées.

Monsieur LE BIHAN demande une attention particulière pour les chutes la nuit dans les chambres et comment diminuer le temps d'attente des résidents au sol suite à une chute.

Il ressort que 80% des chutes ont lieu la nuit et dans la chambre indique Madame FAIVRE Cadre de Santé à Parc Er Vor.

Madame FAIVRE précise que des bracelets anti-chutes vont être mis en test à la Résidence Parc Er Vor.

Madame LECUYER ajoute qu'il existe des montres connectées, des matelas spécifiques, de l'éclairage qui se déclenche lors de chutes...

Madame LECUYER annonce qu'un travail sera effectué sur la prise en charge de la douleur, piloté par la cadre des Oréades.

Régis, animateur et la Cadre des Oréades, ont mis en place un « café papotage » une fois par mois. Ce temps permet d'évoquer la vie au quotidien sur un thème. Ce temps permet aux résidents de donner leur opinion et d'échanger.

Madame LECUYER précise qu'une évaluation externe sera effectuée en 2026.

- ***Point animation 2025***

Les 4 animateurs présentent un diaporama de photos des animations effectuées en 2024 aux Résidences MAREVA.

De nombreuses animations et sorties sont proposées :

- des activités manuelles
- des repas plaisirs avec quelques Résidents (raclette, frites .)
- atelier musical, peinture
- atelier pâtisserie
- préparation du potage (PEV)
- intervention des blouses roses
- carnaval des écoles
- médiation animal (1fois par mois sur les 4 Résidences)
- la fête mensuelle des anniversaires
- repas galettes et crêpes
- le goûter des familles
- les guinguettes proposées par Régis
- atelier gym
- le parcours autour de l'étang au duc
- danses
- pétanque
- cinéma – conférence -théâtre
- chant marin
- chœur d'hommes
- sorties à Conleau

Monsieur RAUT remercie sincèrement l'animatrice des Nymphéas, car un spectacle prévu a été déplacé le jour de son anniversaire, ce qui lui a fait énormément plaisir.

Monsieur LAUDRIN tient à remercier les Résidences MAREVA pour les déplacements réalisés chaque semaine jusqu'à Rennes pour lui permettre d'aller voir sa fille en fin de vie.

- ***Point sur le groupe de travail « achat minibus »***

Madame LECUYER annonce un retard sur le projet. Un groupe de travail va être réalisé prochainement.

- ***Questions diverses***

Monsieur LE BIHAN demande l'impact du changement de prestataire pour la restauration au Parc du Carmel. Madame GOUGAUD répond que les repas sont meilleurs avec le SILGOM.

Monsieur LE BIHAN évoque les travaux du pont à la Résidence les Nymphéas, Madame NOEL répond que ces travaux sont en phase de finalisation et terminés pour le 25 mai prochain.

Monsieur ROUILLON précise que la commande est en cours pour les bancs au Parc du Carmel.

Monsieur LE BIHAN souligne les travaux effectués, à savoir la réfection de l'accès de la porte principale des Nymphéas ainsi que l'accès au jardin. Monsieur LAUDRIN souligne la belle cuisine réalisée aux Nymphéas.

Madame PRIOUL remercie pour l'aménagement aux Nymphéas et se réjouit que ce soit accessible à tout le monde. Afin que les lieux soient respectés, elle propose que les conduites à tenir soient affichées.

Madame LECUYER annonce des futurs travaux à la Résidence les Nymphéas, l'accueil sera installé à la place du salon de coiffure.

Madame PRIOUL demande s'il est possible de relever les bancs car les Résidents ont des difficultés à se relever. Madame LECUYER va voir avec le service technique.

Madame TAMRABET évoque la problématique des racines dans le parc de Parc Er Vor, c'est problématique de se promener notamment avec des fauteuils roulants. Madame LECUYER prend note et voit avec le service technique.

Madame LE LEUCH expose le problème de stationnement à la Résidence Parc Er Vor. Madame LECUYER propose de permettre aux agents en formation de se garer sur le parking interne afin de libérer les places devant la Résidence.

Le prochain CVS aura lieu le mercredi 25 juin.

La séance se termine à 17 H 10.

A Vannes, le 30 avril 2025

Le Président du CVS

Philippe LE BIHAN